

le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quatorzième année N°614 vendredi 17 juillet 2020 - 8 dh - directeur de la publication Abdellah Chankou

Covid-19

Attention, Tanger!

P13

Laprophan à bistouris tirés

Qui a voulu piéger Farid Bennis ?



Farid Bennis, PDG de Laprophan.

P11

Pas de vacances estivales à l'étranger cette année

Les Marocains assignés à résidence !

Au nom de la lutte contre la Covid-19 et sa propagation, le gouvernement a décidé de maintenir la fermeture des frontières nationales pour les Marocains résidents au Maroc...

P8



Déconfiné de Canard

Côté **BASSE-COUR**

Les vagues de la colère



P3

Restos fermés pour l'exemple

P4

L'État vole au secours de la RAM et l'ONEE

Coup de massue

P5

LES COLLECTIVITÉS LOCALES SOUMISES AU RÉGIME SEC

OH LÀ LÀ! TU MANGES TROP...



LA COMMUNE ME DONNE BEAUCOUP D'APPÉTIT....

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Abdellatif Kabbaj, président de la Fédération nationale du tourisme

C'est la peine-sion complète

P13



Le Maroc espionne-t-il ses journalistes ?



Abdellatif Hammouchi, DG de la DGSN et de la DGST.

Les autorités marocaines ont beau mettre au défi Amnesty International pour lui fournir la preuve de ses accusations de piratage du téléphone d'un journaliste activiste, elles n'ont pas été écoutées jusqu'à ce jour.

Explications.

P10



Déconfiné
de Canard

Confus
DE CANARD

Cacophonie algérienne



Abdellah Chankou



«Le 10ème président de la République algérienne démocratique et populaire, Abdelmajid Tebboune, effectuera le 15 août 2020 au Maroc, sa première visite officielle à l'étranger», lit-on dans une dépêche de l'APS, datée du lundi 6 juillet. Avant que cette information ne soit suivie par une cascade de volte-face pour le moins troublantes. Il y eut d'abord, le démenti, samedi 11 juillet, du patron de l'agence de presse algérienne, connue pour son hostilité assidue envers le Royaume et ses institutions ! Attendre 5 jours pour qualifier cette nouvelle de fake news a de quoi laisser perplexe... Une nouvelle qui tomba dans le sillage de l'interview accordée, samedi 4 juillet, par le président algérien à la chaîne France 24 où il a déclaré : «Nous n'avons aucun problème avec les Marocains» et «nous sommes ouverts à toute initiative susceptible de normaliser nos relations avec nos frères marocains». Puis viendra la mise au point du même interviewé sous forme

Sous l'effet de contraintes exogènes, l'Algérie actuelle donne l'image d'un pays dos au mur, en perte d'influence, voire aux abois, fragilisé de plus en plus par la chute continue du prix du baril mais aussi par la perte de son leadership historique sur le gaz naturel.

d'un entretien accordé, lundi 13 juillet, au journal français l'Opinion où il affirme que le soutien apporté par l'Algérie aux mouvements de libération est «presque dogmatique». Que faut-il conclure de cette belle cacophonie algérienne ? Que M. Tebboune est une marionnette qui s'est fait remonter les bretelles, à l'issue de son interview à France 24, jugée conciliante envers le Maroc, par ceux qui l'ont adoubé président, l'obligeant à manger son chapeau en défendant sur un autre support la ligne anti marocaine classique.

Les responsables marocains avaient l'habitude de jubiler à la moindre déclaration d'un dirigeant algérien allant dans le sens d'une volonté d'apaisement, avant que celle-ci ne s'avère être qu'une manœuvre aux objectifs inavoués. A Rabat qui a manifestement décidé de ne se laisser plus abuser par son ennemi le plus fidèle, on s'est gardé cette fois-ci de se réjouir à l'avance de l'annonce

du projet de visite de M. Tebboune au Maroc. Pour certains observateurs, celui-ci a tout l'air, après le démenti officiel, d'un ballon d'essai qui n'a pas rencontré auprès des officiels marocains l'enthousiasme attendu du côté algérien. D'où le démenti de l'APS et le rétropédalage de Tebboune.

Les autorités marocaines ont raison de faire preuve de circonspection, vaccinées qu'elles sont contre la duplicité chronique d'un voisin erratique dont les actes à répétition, respirant l'hostilité et la mauvaise foi permanentes, contredisent les règles de bon voisinage et de bienséance diplomatique. Que le chef de l'État algérien, investi en décembre 2019, ait réellement décidé avec l'accord de ses mentors en treillis de réserver sa première visite à l'étranger au Royaume, cela signifierait qu'Alger a fini par se convaincre de la nécessité de mettre à plat l'ensemble des différends, principalement celui du Sahara marocain. Ce qui n'est pas acquis puisque l'Algérie a trouvé entre-temps un autre artifice : Conditionner son acceptation de la main tendue du Maroc à son accord de dissocier la question du Sahara des autres dossiers (normalisation politique, coopération économique, réouverture de la frontière terrestre). Les dirigeants algériens croient pouvoir encore tromper le voisin marocain avec leur marché de dupes flagrant visant à les faire passer leur pays pour un acteur neutre dans le conflit du Sahara.

Or ce litige, tout le monde le sait, est une fabrication algérienne, qui remonte à la période d'Abdelaziz Bouteflika ministre des Affaires étrangères. C'est ce conflit factice qui est à l'origine de l'empoisonnement depuis 1975 des relations bilatérales et du climat régional. Par le truchement du Polisario, l'Algérie a tout tenté, entrepris, en déployant généreusement sa diplomatie du chéquier là où il y a des soutiens à acheter, des pays à retourner pour en faire un problème de décolonisation là où il ne s'agit en fait que d'une bande de mercenaires, enfantée et soutenue par l'appareil militaro-sécuritaire algérien. Cette entité chimérique n'est au fond qu'une opération de déstabilisation du Royaume, une guerre d'usure contre son économie, habillée en action «de soutien à la cause sahraoui et au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination». Un moment abusée par ce discours, la communauté internationale dans sa majorité a fini par comprendre que le Maroc était chez lui au Sahara et que le Polisario n'est qu'une marionnette entre les mains des généraux algériens.



En continuant à soutenir cette chimère alors qu'elle s'est vue retirer au fil des années la reconnaissance de nombreux pays, l'Algérie a fait preuve d'une incroyable fuite en avant, refusant de voir la réalité en face, quitte à persister dans la voie de l'erreur et de la déraison. Les enjeux et les intérêts géostratégiques ont changé. Le Mur de Berlin est tombé et l'Union soviétique a volé en éclats. La mondialisation a vu le jour, changeant les rapports de force économiques, de nouveaux ensembles régionaux se sont constitués et la Chine a émergé comme une nouvelle puissance mondiale. Que de bouleversements se sont produits sur fond de formation de nouvelles alliances. Mais l'Algérie est restée fidèle à son délire anti marocain au nom «du droit des peuples à l'existence et à la liberté», merveilleusement figée dans un anachronisme unique dans les annales internationales. Fermée à toute solution de bon sens, celle de «ni vainqueur, ni vaincu», proposée généreusement par le Maroc, à travers le plan d'autonomie pour le Sahara. A trop s'entêter à vouloir mettre le Maroc sous sa botte, l'Algérie s'est dangereusement isolée, sacrifiant au passage les intérêts de son peuple et ceux d'un Maghreb fort et uni. Pour, à l'arrivée un résultat nul, voire contre-productif. Quel gâchis ! Celui-ci aurait pu être évité si le palais d'El Mouradia n'avait pas rejeté les nombreuses mains tendues de S.M. le Roi Mohammed VI pour ouvrir une nouvelle page dans les relations entre les deux pays et donner une chance à la naissance du Maghreb des peuples.

Sous l'effet de contraintes exogènes, l'Algérie actuelle donne l'image d'un pays dos au mur, en perte d'influence, voire aux abois, fragilisé de plus en plus par la chute continue du prix du baril mais aussi par la perte de son leadership historique sur le gaz naturel dont elle n'est plus le principal fournisseur sur nombre de marchés, à commencer par l'Espagne devenue cliente des Etats-Unis.

Quand les recettes de la manne pétro-gazière s'amenuisent, la capacité de nuisance se réduit naturellement. Cette disette financière est à corréliser certainement avec la volonté exprimée par M. Tebboune de normaliser avec son voisin et que la junte militaire aux commandes n'est pas encore prête à cautionner. Visiblement, les galonnés d'Alger, qui se soucient des intérêts du peuple algérien comme de leurs premiers brodequins, ont juré de pomper les mamelles de la rente pétrolière et de l'économie parallèle. Jusqu'à la dernière goutte... ●

Les vagues de la colère



Les conditions de retour, à partir du 15 juillet, des MRE désireux de passer leurs vacances au pays ou tout simplement des Marocains bloqués à l'étranger ont soulevé un immense tollé parmi les concernés. Ces derniers ont pointé l'obligation qui leur est faite par les autorités marocaines (dans leur communiqué du mercredi 8 juillet) d'effectuer deux tests (PCR et sérologique). En plus du prix élevé du premier (autour de 150 euros par personne) et le délai d'attente assez conséquent pour passer chez le médecin, les mécontents ont dénoncé, sur les réseaux sociaux à travers plusieurs vidéos, le tarif exorbitant de la traversée depuis les ports de Sète ou Gênes (les seuls autorisés par le gouvernement marocain à embarquer les passagers marocains). La limitation des points d'embarquement à deux seulement a créé un effet d'aubaine extraordinaire chez les armateurs étrangers, principalement l'italien GNV (Grandi Navi Veloci), très dynamique sur les routes maritimes retenues. Les prix des billets, dopés par une demande tout de même importante qui

dépasse parfois les capacités de rotations des transporteurs, ont plus que doublé par rapport à la même période de l'année dernière.

Il faut désormais payer 712 euros l'aller simple pour un adulte avec véhicule de moins 1,9 m pour le trajet en fauteuil Pullman (dodo assis) pour le trajet Sète-Tanger Med, départ le 24 juillet. Pour plus de confort (prix cabine), il faut accepter de se délester de 896 euros, et de 1157 en suite. Le trajet Gênes-Tanger Med, départ le 23 juillet, coûte, lui, 655 euros par personne avec voiture moins de 1,9 m contre 890 euros en cabine et 1102 euros en suite. Les MRE voyageant généralement en famille nombreuse, la facture du voyage, à laquelle il faut ajouter le prix des tests, atteint des sommets sans précédent.

Le Maroc n'a jamais été aussi cher pour ses enfants résidents ou bloqués à l'étranger. Ce coût financier incroyablement excessif se double d'un calvaire supplémentaire pour les Marocains d'Espagne qui pour regagner le Royaume doivent se taper plusieurs milliers de kilomètres de route (Algeras se trouve à 1427 de Sète et à 1957 km de Gênes). Plusieurs MRE ont fustigé avec les accents de la colère le caractère surréaliste de ce parcours forcé alors que le Maroc et l'Espagne sont séparés d'un bras de mer d'à peine 58 km ! Soit un trajet de moins de 2 heures entre le port d'Algeras et celui de Tanger Med. Plus surréaliste, tu meurs ! Normal que les Marocains d'Espagne, surtout les non-résidents désargentés qui y sont bloqués depuis le mois de mars, crient au scandale et fassent des vagues sur les réseaux sociaux. ●

Business juteux...

Finie la figue de barbarie en pagaille sur les étals des vendeurs ambulants que ces derniers pèlent avec dextérité à l'aide d'un couteau en offrant la succulente chair pour pas cher aux passants ! Cette scène est devenue de plus en plus rare dans les rues des grandes villes comme Casablanca où l'offre de ce fruit aux apports nutritionnels exceptionnels s'est amenuisée au fil des années. En cause, la maladie de la cochenille qui ravage depuis des années ce cactus qui pousse sauvagement dans de nombreuses régions du Maroc notamment du sud. La demande accrue sur la figue de barbarie en raison de ses bienfaits thérapeutiques et cosmétiques a contribué également à en faire une denrée rare. Le filon est tellement porteur que certains agriculteurs ont commencé à faire de la figue de barbarie sous serre. Tout comme le fruit, le business est juteux... ●

MOULAY HAFID RELÈVE LES DROITS DE 40% SUR PRÈS DE 125 PRODUITS POUR ENCOURAGER LE « PRODUIRE LOCAL »

ET ON VA PRODUIRE DU MADE IN MOROCCO AVEC QUELLE NORME ?

LA NORME CMH, CERTIFIÉE MOULAHOM HAFID



BOUDALI



Côté BASSE-COUR



Le Beurgois
GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (9)

En ce mois de juillet, dans la bourgade de Mnina où quelques familles vivent regroupées autour d'un point d'eau au nord des Quatre Chemins de l'actuelle ville de Khouribga, sur la route des Satawates, le seigneur Boujilali est fort content de sa saison agricole et du travail accompli par ses dévoués Samassas (métayers payés par le cinquième de la récolte). Il a décidé de partir en pèlerinage à Boujad. Il prévoit 2 jours à dos de mulet pour parcourir les 60 km qui le séparent de ce centre spirituel, considéré à l'époque comme la « petite Fès ».

Au Boujad de la fin du 19^{ième} siècle, il n'y avait ni sultan ni ma5zen pour gérer cette principauté des Cher9awas (gens de l'Est) ; rien qu'Allah et Sidi Ben Daoud. Ce Sidi est le seul maître à bord. La ville a donné un certain nombre de ministres de premier plan au Maroc et à Israël, une cinquantaine de fonctionnaires de très haut rang et des personnalités politiques de premier plan comme Amir Peretz, ministre de la défense d'Israël et Yehouda Lancry, ambassadeur d'Israël à Paris et à l'ONU. À Boujad la tolérante, juifs et musulmans fréquentaient les mêmes écoles, les mêmes fours et les mêmes bains publics. Malgré leur exode massif, de nombreuses familles juives disposent toujours de maisons dans la médina de Boujad.

La souveraineté de Boujad s'étend à la ronde à environ deux journées de marche. De tous les points situés dans ce rayon, on accourt sans cesse à Boujad la spirituelle. La ville est toujours remplie de pèlerins : ils viennent chercher la baraka de Sidi (bénédiction du Saint). Les pèlerins viennent avec leurs offrandes en blé qui peuvent atteindre les 400 charges de chameau en plus de dons d'argent, de bétail et de chevaux. Les tribus environnantes arrivent, les unes après les autres, fraction par fraction, pour obtenir la baraka de Sidi et lui présenter leur tribut. Cette redevance régulière lui est servie par toutes les tribus du Tadla, des Ouled Abdoun et des Chaouia.

Quelle est la source de ce prestige ? Sidi Ben Daoud n'est ni un chef religieux, ni un chérif ; il descend du Calife Omar, un des compagnons de Mahomet. Les ancêtres de Sidi Ben Daoud, établis depuis trois siècles et demi à Boujad, y acquièrent vite, autant par leurs vertus que par leur sainte et illustre naissance, la vénération et la puissance dont jouit Sidi Ben Daoud.

Depuis la fondation de Boujad par Sidi M7amed Cher9i, cette ville n'a pas cessé d'être la résidence de ses descendants. Boujilali rencontre Sidi Ben Daoud âgé alors de 90 ans. Boujilali est impressionné par la plénitude des facultés du beau vieillard au visage pâle et à la longue barbe blanche. Ses traits ont une rare expression de douceur et de bonté. Il marche avec difficulté, mais circule chaque jour sur sa mule. Quelle que soit la maison où il se trouve, les abords en sont toujours entourés d'une centaine d'individus accroupis au pied des murs, attendant le moment de sa sortie pour baiser son étrier ou le pan de son burnous. Il est non seulement vénéré, mais profondément aimé. Chacun vante sa justice, sa bonté, sa charité.

La famille de Sidi Ben Daoud est nombreuse car c'est un grand pollinisateur : il a 30 enfants, tant de ses femmes que de ses esclaves. L'aîné de ses fils s'appelle Sidi 7aj 3arbi : il a été proche du Sultan Hassan 1er ; le second est Sidi 3omar, la cinquantaine, très intelligent et fort instruit. Outre ses descendants directs, il a un grand nombre de frères et de neveux : Boujad n'est peuplée, à part les Juifs et quelques artisans, que des parents plus ou moins éloignés du Sidi Ben Daoud et de leurs esclaves. Tous les membres de la famille de Sidi Ben Daoud participent à son caractère de sainteté, et cela à un degré d'autant plus élevé qu'ils lui sont chromosomiquement proches. ● (A suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

COVID-19 LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR MENACE DE RECONFINEMENT LES QUARTIERS INDISCIPLINÉS

JE LÂCHE LE CHIEN OÙ ON LES RECONFINE SUR LA PLAGE ?



Restos fermés pour l'exemple

Tolérance zéro envers les restaurants et autres cafés qui violent les règles protocole sanitaire de rigueur (port du masque pour le personnel, distanciation physique entre les clients). Quelques restaurants les plus en vue de Casablanca, comme Le Cabestan et le Petit Rocher, situés en front de mer et d'autres à Marrakech, Tanger et Agadir, ont payé le prix de leur négligence constatée dans la soirée du dimanche 12 juillet par les représen-

tants des autorités locales qui ont décidé de sévir pour l'exemple. Les images des infractions qui ont circulé montrent une ambiance de fête où le non-respect des gestes barrières et des règles de prévention est manifeste aussi bien du côté des serveurs que des clients.

Le verdict est tombé aussitôt : fermeture des établissements mis en cause pour une durée de 48 heures. De quoi enlever aux patrons de ces restos l'excès d'appétit ! ●

La CCG devient une S.A.

Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi 9 juillet, a adopté le projet de loi n° 36.20 relatif à la transformation de la Caisse centrale de garantie (CCG) en société anonyme.

A travers ce texte, le législateur vise essentiellement à réformer le cadre juridique de la caisse dirigée par le très dynamique Hicham Zanati Serghini. Objectif : accompagner d'une manière durable et sécurisée les stratégies et politiques publiques en matière de facilitation de l'accès au financement, en particulier aux très petites et moyennes entreprises (TPME), ainsi qu'aux établissements et entreprises publics (EEP) et aux autres catégories ciblées par l'État. Selon Saaid Amzazi, ministre de l'éducation nationale, porte-parole du gouvernement, « les dispositions dudit projet de loi portent sur la transformation de la forme juridique de la CCG d'un établissement public à une société anonyme via la création d'un cadre juridique qui permettra d'introduire les meilleures pratiques en termes de transparence, de gouvernance et de responsabilité.



Hicham Zanati Serghini, DG de la Caisse centrale de garantie (CCG).

Il s'agit aussi d'élargir les missions de la Caisse, de revoir et redéfinir ses objectifs pour exécuter et accompagner les politiques publiques visant la facilitation de l'accès au financement aux entreprises et catégories ciblées, a précisé le ministre.

La réforme vise en outre la mise en place d'un nouveau cadre contractuel entre l'État et la CCG pour identifier les priorités de cette dernière et celles des parties bénéficiaires de l'appui, ainsi que les objectifs et le cadre de suivi, de l'évaluation et les sources de financement. ●



Côté BASSE-COUR



Humour et sarcasme au temps du Coronavirus (4)

Le sexe est l'unique matière fraîche digressive – à l'exception du foot – qui anime habituellement et passionnément les discussions, surtout entre personnes de même sexe. Un régal, quoi ! Notre espèce est prisonnière de ses pulsions libidinales, ainsi que de son appétence gastrique.

Vraisemblablement, le sexe est le truc qui nous hante continuellement et nous maintient en vie. Que ce soit fait royalement ou minablement avec votre femme ou avec votre maîtresse ou copine, l'orgasme sera toujours au rendez-vous, advenue que pourra.

Il faut dire que notre comportement, notre langage, notre approche, notre regard, notre tenue... tout devient de plus en plus sexualisé dans notre société ; malgré votre euphémisme et votre tempérance immaculée, vous y passez ... Souriez, vous êtes compromis !

Confiné lui aussi, le sexe se faisait rare et se travestissait, chez beaucoup, en plaisir solitaire ... ce sacré péché véniel et mignon ; visiblement, le plaisir s'obtient par les moyens les plus faciles et accommodants ... et rien à branler du reste. Bref, le coronavirus et le sexe, c'est un peu comme la loi et le délit ; retenez-vous, mais vous pouvez abuser tant que personne ne vous fait chier, même la loi peut aller s'envoyer en l'air si ça lui chante. Étant affreusement assujettis à leurs pulsions, beaucoup profitent de l'occasion de la délivrance pour honorer leur engagement licencieux auprès de leurs partenaires.

Et cette industrie basée sur l'alcool et le sexe où l'argent sale, noir et sans odeur circule à flot ... Avec les mosquées, ce sont les deux extrêmes qui sont encore tenus en haleine : panne de foi et de sexe, même la Mecque est mise en mode en hibernation, c'est à croire que le coronavirus est une saloperie ignoble ; il ne viserait que ces deux antipodes : la piété et la dépravation. De plus, il paraît qu'il est particulièrement nocturne et un sacré fêtard ; la preuve, on nous obligeait à ne pas sortir après 18h, et cette fameuse histoire survenue à Marrakech où beuverie et orgie faisaient rage avec, comme invité surprise, le coronavirus. Ils l'ont eu dans l'os, si ce n'est pas ailleurs.

Pour résumer, le coronavirus est la fois un obsédé sexuel et un obsédé spirituel ; il aime s'épanouir et S'EXTASIER dans les milieux sain(t)s et malsains.

L'être humain a besoin de sa dose pour assouvir sa libido. Après une interruption imposée et un repos bio-sexuel, il doit secourir son potentiel sexuel et continuer à assurer avec dignité. Notre addiction est tellement forte que notre allégeance au sexe est tacitement reconduite. Contrairement à ce qu'a dit Henry de Montherlant (Les Lépreuses, 1939), les hommes ont autant de bêtises dans leur braguette que dans leur cerveau et dans leur cœur. ●

Lahcen Ouasmi, Mansouria, 8 juillet 2020.
l.ouasmi@flbenmsik.ma



Barid Bank certifie ses activités mobile banking

Al Barid Bank a obtenu en juin dernier une double consécration à travers la certification ISO 9001 de ses services mobile banking et le renouvellement de la certification de ses Activités Monétique.

Al Barid Bank devient ainsi le premier établissement bancaire au Maroc à certifier ses activités Mobile banking et confirme sa ferme volonté de digitaliser sa relation avec ses clients. Les audits réalisés par le Bureau

de Certification Veritas n'ont révélé aucun écart par rapport à la norme ISO 9001 mais ont identifié plusieurs points forts, ce qui démontre la cohérence du Système de Management de la Qualité d'Al Barid Bank et son degré de maturité. L'obtention de cette double reconnaissance représente une confirmation de la dynamique Qualité enclenchée qui, grâce à l'esprit créatif et innovant des collaborateurs du Groupe et leur culture tournée vers la satisfaction Client, permettra d'assurer la durabilité du Système de Management Qualité mis en place. ●

Le PJD vend les biens d'Agadir

Le Conseil municipal d'Agadir, dirigé par les islamistes, a de l'imagination et le sens du bien commun ! Pour pallier un problème de manque de ressources financières, le président Salah El Mellouki et sa majorité n'ont rien trouvé de mieux que de mettre en vente un certain nombre d'actifs de la ville comme son camping international et le dépôt communal qui font saliver déjà les rapaces de l'immobilier. Le pire c'est que le produit de la mise aux enchères, le patrimoine des Gadiris, ne servira pas à lancer des projets structurants et utiles pour la capitale du Souss. L'islamisme communal ne travaille que pour les actes de charité qui leur rapportent des voix... ●

L'État vole au secours de la RAM et l'ONEE

Répondant aux parlementaires lors de la discussion générale

du projet de loi de finances rectificative (PLFR), tenue lundi à Rabat, le ministre de l'Économie et des Finances Mohamed Benchaâboun, a abordé la question cruciale du soutien public aux établissements et entreprises publics (EEP) touchés par la crise. Outre l'instauration d'une garantie permettant à ces institutions de se faire renflouer, l'argentier du royaume a indiqué vouloir agir pour alléger leurs dettes envers les petites et moyennes entreprises (PME). Parmi les entreprises concernées figurent notamment l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et la Royal Air Maroc (RAM) qui se sont vu promettre respectivement un transfert d'urgence d'un montant de 1 milliard de DH du budget général et un soutien à hauteur de quelque 6 milliards de DH. Le transporteur national, qui s'est engagé sur un plan social drastique, en a un besoin vital pour ne pas se faire couper les ailes. ●



Mohamed Benchaâboun, ministre de l'Économie et des Finances.

Coup de massue

Mais quelle est la véritable raison derrière le limogeage brutal du gouverneur de Casa-Anfa ? Dans son communiqué laconique tombé le lundi 13 juillet, le ministère de l'Intérieur évoque «une mauvaise gestion de la préservation du patrimoine architectural» de Casablanca dont se serait rendu coupable Rachid Afirat nommé à ce poste en août 2018. D'emblée, on pense à la démolition scanda-



Rachid Afirat. Un limogeage troublant.

leuse, le 14 juin dernier en plein confinement, de la villa Mauvillier, un bâtiment Art déco qui date des années 30, situé à l'angle des boulevards Zerkouni et Anfa. L'affaire avait fait grand bruit. Mais ce n'est pas la première fois que la mémoire de Casablanca fait les frais du lobby du béton. Nombreux sont les édifices historiques qui ont été détruits au cours de ces dernières années sans que les gouverneurs ni les walis n'aient été limogés. Pourquoi Afirat et pas ses prédécesseurs ? Et puis, le permis de démolir relève de la responsabilité de la commune, de l'agence urbaine et de la communauté urbaine. Autant de faits troublants qui ont alimenté le doute sur les véritables motifs qui ont coûté son poste au jeune Afirat, un homme apprécié pour sa courtoisie, sa discrétion et son efficacité. M. Afirat a-t-il été victime d'un autre coup de massue ? ●



**Déconfiné
de Canard**

Côté
BASSE-COUR



**COUP
DE BEC**



Le Parti du bon sens (41)

REPRENDRE GOUT A LA POLITIQUE !



**Par Noureddine
Tallal.**

Lhaj Miloud a quelques propositions à vous soumettre... Pour redynamiser le champ politique et redonner un peu de crédibilité à nos partis moribonds... Et pas que ! Le même constat peut être fait pour les syndicats... Les Marocains ne croient plus en rien... Et pour cause ! Ni dans les partis politiques, ni dans les représentations professionnelles... Ni même en Facebook... Ils ne croient plus en rien, je vous dis ! La grande méfiance. Le vide sidérant.

Le Covid-19 est une grande arnaque, les attentats du 11 septembre n'ont pas eu lieu, les Américains n'ont pas marché sur la Lune et même le visage de feu Mohamed V n'y est pas apparu... C'est vous dire à quel point ils sont blasés, désappointés !

Pourquoi ? Parce qu'ils les ont tous essayé ! Tous, je vous dis !

De la droite nationaliste qui nous a fait le coup de la nécessaire libération de nos territoires encore sous occupation pendant qu'elle cédait aux petits copains des pans entiers du patrimoine public, à la gauche caviar qui a renié ses principes, jusqu'aux ministres barbus qui nous ont asséné le coup de grâce !

Quant aux syndicats, n'en parlons pas... Des effectifs qui ont fondu comme neige au soleil, des dirigeants inamovibles scotchés à leurs fauteuils et des revendications mises en sourdine... Si ! Quelques acquis quand même... Des carrières mirobolantes et des retraites dorées pour plusieurs camarades... Des militants de la première heure... C'était le moins qu'on pouvait faire !

Alors, Lhaj Miloud ne vous fera pas languir plus longtemps... Voilà ses propositions... A prendre ou à laisser... Vous avez 24 heures pour vous prononcer ! Après, il sera trop tard... Il ira les présenter à Emmanuel Macron...

Première mesure, dissolution de tous les partis et syndicats existants... On y verra déjà plus clair ! Une belle opération de dégagisme à l'échelle nationale !

Deuxièmement, mise en place de règles draconiennes de bonne gouvernance et interdiction à toute organisation politique ou syndicale de revendiquer une quelconque affiliation ethnique ou religieuse... Oui, ça il vous l'a déjà dit... Mais ça va encore mieux en le redisant !

Troisièmement, interdiction de tout mouvement politique ou syndical ne comptant pas dans ses rangs 100.000 adhérents au moins... Finis les groupuscules microscopiques qui ne représentent qu'eux-mêmes... Et encore !

Troisièmement... Pardon ? Il y a déjà un troisièmement ?

Alors quatrièmement donc... Suppression de toutes les aides étatiques, les cotisations des adhérents n'étant pas faites pour les chiens ! Comment ? Pas assez d'adhérents ?

C'est là où Lhaj Miloud vous abat son joker ! Son cinquième point... Une idée de génie ! Fruit d'une longue nuit d'insomnie...

Obligation sera faite à tous les Marocains majeurs et vaccinés... Ou majeurs tout simplement... Ne prenons pas trop de risques ! Obligation donc d'adhérer à un parti politique ou à un syndicat...

On aura ainsi fait d'une pierre trois coups :

- Des partis et des syndicats représentatifs...
- Un financement assuré par des adhérents et non plus sur les deniers maigres de l'État...
- Et last but not least, une population qui redécouvre les charmes de la vie politique et syndicale... En lieu et place de l'atmosphère fétide et de l'ambiance malsaine de tous les lieux surpeuplés...

Si, avec ça, on ne se transforme pas en un peuple civique, discipliné et responsable en l'espace d'une vingtaine d'années, Lhaj Miloud s'engage à se la fermer pour toujours ! Et à vous présenter sa démission de président du futur Parti du Bon Sens ! Sur l'heure et de manière inconditionnelle... ●

Report de la Beia et autres festivités de la Fête Trône



La crise sanitaire liée au nouveau coronavirus, toujours actif au Maroc, a poussé le ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie à annoncer dans un communiqué, rendu public en début de soirée du mardi 14 juillet, le report des festivités et cérémonies de la Fête Trône y compris la cérémonie d'allégeance prévues à l'occasion de la célébration du 21ème anniversaire de l'accession du Roi Mohammed VI au Trône. Cette décision exceptionnelle procède de la nécessité du respect des « mesures préventives prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, déclaré pour lutter contre la propagation du virus Covid-19 ». ●

Foyers épidémiques : Laftit tance les patrons

Les entreprises et les unités de production sont responsables de 47% des contaminations au Coronavirus depuis le déclenchement du plan de déconfinement progressif, a dévoilé le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit lors de sa réunion, mardi 14 juillet, avec des représentants de la CGEM. Ce chiffre englobe les employés, leurs familles et leurs contacts. Le ministre a également agité la muleta de la fermeture des entreprises violant les mesures du protocole sanitaire et risquent de ce fait de produire de nouveaux foyers épidémiques qui feront flamber une courbe toujours en hausse. Pour le moment, force est de constater que les clusters ne naissent pas au sein de la population, à l'air libre, dans la rue mais bel et bien dans des endroits clos où le manque d'aération, l'absence des normes d'hygiène et le non-respect de la distanciation physique se conjuguent pour former un cocktail explosif... Les autorités auront fort à faire pour neutraliser le Covid-19 et le mettre au chômage... ●

**LES COURS À DISTANCE INTÉGRÉS EN PERMANENCE DANS LE PROCESSUS
D'APPRENTISSAGE SELON LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

**NOS ENFANTS VONT DÉSORMAIS
ÉTUDIER DEPUIS LA MAISON...**



**ILS N'ONT MÊME PAS ÉTUDIÉ COMME
IL FAUT DEVANT UN PROFESSEUR
À FORTIORI À DISTANCE...**



Côté BASSE-COUR



Les bacheliers corona arrivent...

Malgré la crise sanitaire et la suspension des cours en présentiel, le taux de réussite au bac à la session normale franchit la barre de 60%.

Plus exactement 63,08 % des candidats ont réussi à décrocher le fameux sésame, soit 196.664 bacheliers, contre 65,5% l'an dernier. Plus de la moitié (52,3%) ont obtenu une mention.



Sans surprise, les filles prennent le dessus et se distinguent. Elles représentent 55,7% des lauréats. La meilleure note, 19,47/20, a été obtenue dans la région de Rabat-Salé-Kénitra (physique, option: français). Les performances des élèves des filières scientifiques et techniques sont légèrement au-dessus de leurs camarades littéraires (64,5% contre 61,3%). Ceux du parcours international du bac cartonnent avec un pourcentage de réussite de 85,6%, contre 54,2% pour les candidats du bac pro. Bienvenue aux bacheliers Corona ! ●



Karim Tajmouati, DG de l'ANCFCC.

Tajmouati, nouveau stratège du foncier

Karim Tajmouati, directeur général de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (ANCFCC), vient de se voir confier par le souverain une nouvelle fonction. Celle de coordonnateur pour l'élaboration d'une Stratégie nationale du foncier. Après environ 15 mois de travaux, cette dernière est désormais prête. S.M. le roi Mohammed VI avait plaidé pour sa mise en place à l'occasion des dernières

Assises du foncier, convaincu de l'importance du foncier comme levier essentiel pour un développement durable et équilibré. ●

LES MAROCAINS INTERDITS DE VOYAGER À L'ÉTRANGER MIGRANTS NON, TOURISTES LÉGAUX CLANDESTINS POUR MARBELLA...



LE RECONFINEMENT APRÈS L'AID DU SACRIFICE?

JE RISQUE DE PERDRE MON SALAIRE DE CADRE AU PROFIT D'UNE MISÈRE FORFAITAIRE
MOI J'AURAIS DE NOUVEAU LA CHANCE DE TOUCHER UN SALAIRE SANS TRAVAILLER...



La RAM ne profite pas de l'aubaine...

Les tarifs exorbitants des billets RAM qui ont circulé sur les réseaux sociaux au sujet des vols spéciaux de rapatriement des Marocains résidents ou bloqués à l'étranger sont dénués de tout fondement. Pour couper court à ces fake news relayées par certains médias nationaux et étrangers en faisant croire que la RAM profite de l'aubaine pour augmenter ses prix et renflouer ses caisses, la direction de la compagnie nationale a publié les tarifs fixes des vols en question. Ceux-ci sont raisonnables, en dessous même de ceux pratiqués par les transporteurs concurrents pendant la saison estivale. Par exemple, un aller-retour Maroc-France ou Maroc-Émirats arabes unis affiche respectivement 5 500 et 12 900 DH. Ce qui reste raisonnable. ●



Hamid Addou, PDG de la RAM.

Paiement par carte: Hausse des transactions à fin juin 2020

Le paiement en ligne est en hausse de 23,6% depuis janvier. L'activité recensée durant le 1er semestre 2020 par le Centre monétique interbancaire (CMI) affiche près de 2,9 milliards de DH de paiements opérés par des cartes marocaines sur les sites marchands, en évolution de 26,2% par rapport au 1er semestre 2019.

Le nombre de transactions a enregistré quant à lui un bond de 29,6% sur cette période, passant de 4,5 à 5,8 millions. Le montant moyen des paiements effectués par les cartes marocaines ressort à 465 DH.

Les chiffres montrent que les cartes marocaines ont été à l'origine de 95,7% des 6 millions de transactions réalisées et de 93,7% des 2,9 milliards de DH payés auprès des sites marchands. Par ailleurs, les transactions effectuées par des nationaux représentent 21% des 13,7 milliards de DH du total des paiements effectués par carte auprès aussi bien des commerçants que des « e-marchands » affiliés au CMI qui relève que « de plus en plus de commerçants ont montré plus d'intérêt pour la vente à distance avec paiement via internet ou sur TPE 3G à la livraison ». Sur l'ensemble, les sites marchands et sites des facturiers affiliés au CMI ont enregistré 6 millions de transactions en ligne via cartes bancaires, marocaines et étrangères, en hausse de 31,3% par rapport au 1er semestre 2019. Le montant global des paiements effectués a atteint 2,9 milliards de DH, en progression de 23,6%.

Pour ce qui est des paiements en ligne par cartes étrangères, l'activité a progressé de 84% en nombre d'opérations, passant de 141 000 transactions durant le 1er semestre 2019 à 260 000 durant le 1er semestre 2020, et a régressé de 5,9% en montant, passant de 191,2 millions de DH durant le 1er semestre 2019 à 180 millions de DH durant le 1er semestre 2020. ●



Le Maigret DU CANARD



Pas de vacances estivales à l'étranger
cette année

Les Marocains assignés à résidence !

Au nom de la lutte contre la Covid-19 et sa propagation, le gouvernement a décidé de maintenir la fermeture des frontières nationales pour les Marocains résidents au Maroc...

Ahmed Zoubair

Ceux qui croyaient qu'ils allaient pouvoir voyager à l'étranger pendant cet été ou ce qui en reste en ont été pour leurs frais. Le communiqué tombé en début de soirée du mercredi 8 juillet a douché leurs espoirs. « Les Marocains résidents à l'étranger ainsi que les étrangers résidents au Maroc pourront quitter le Royaume à l'issue de leur séjour par les mêmes moyens, aériens et maritimes ». Ce passage du communiqué semblait leur dire indirectement en les narguant : « Cette année pas de Costa del Sol ni de tourisme exotique ou sous les tropiques ». Il faut donc, coronavirus oblige, consommer local, bronzer sous le soleil national d'Agadir, Dakhla ou de la côte tétouanaise... Les belles voitures, 4x4 et autres berlines de luxe, ne vont pas traverser le détroit dans un ballet incessant devenu habituel pendant les mois de juillet et août. Les avions non plus. Vols réguliers ou low cost, ils ne sont pas autorisés à se poser au Maroc pour déverser leur trop-plein de touristes bigarrés ni emmener les privilégiés du cru sous d'autres cieux où il fait bon dépenser des euros et des dollars par paquets loin des regards indiscrets des compatriotes. Seuls les appareils RAM et Air Arabia ont le droit, selon un calendrier établi à l'avance, de reprendre les cieux pour embarquer les résidents étrangers au Maroc vers les destinations de leur choix et faire venir au bercail les nationaux bloqués à l'étranger.

Pour une fois, tous les Marocains de souche, qu'ils soient nantis ou pas, issus de la classe moyenne ou démunie, sont mis dans le même sac... de voyage. Tous, d'habitude inégaux y compris devant les vacances, sont logés



à la même enseigne touristique locale. Tous assignés à résidence dans l'espace national pour une durée indéterminée au nom de la lutte contre la Covid-19.

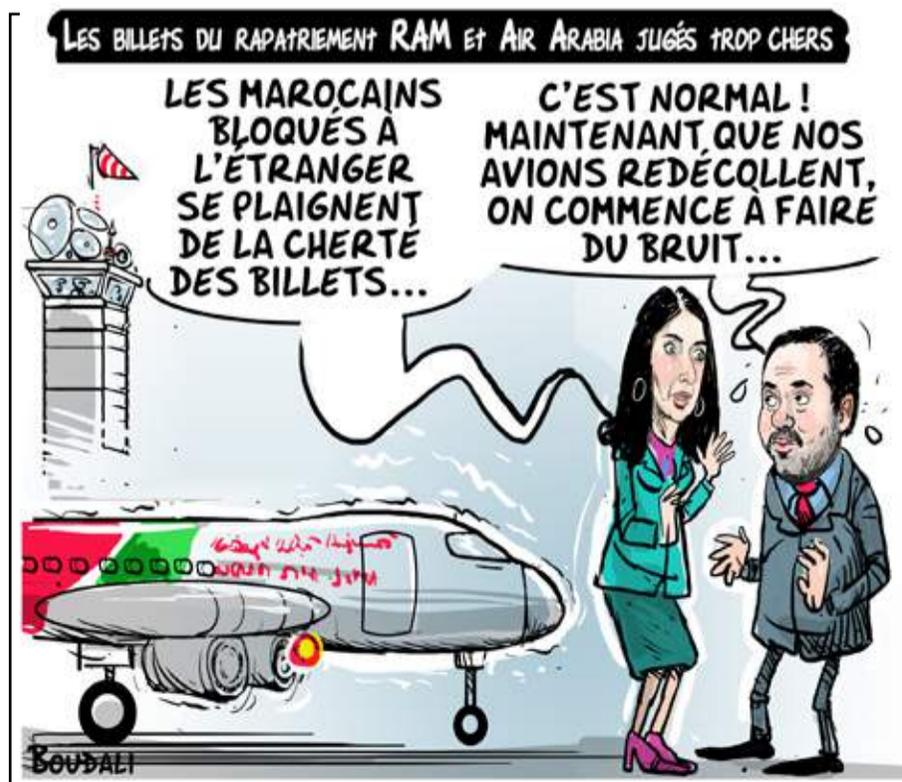
Quel choc mâtiné de frustration pour Madame Tazi, sa famille et ses congénères qui ont des fortunes à claquer dans les parcs d'attractions de Floride ou Californie, les stations balnéaires d'Antalya en Turquie, les destinations exotiques d'Asie ou les clubs Med d'Europe, des Caraïbes ou d'Amérique Latine etc. Finis pour cette année les vacances onéreuses avec shopping dans les grands magasins occidentaux. Les clients huppés de ces contrées de luxe, qui ont l'exil touristique facile avant que le coronavirus ne s'abatte comme une malédiction sur la planète, sont obligés de changer leurs plans. Les bons plans voyage de rêve tombent à l'eau, bannis au profit de vacances locales. L'évasion aux couleurs nationales, rouge et vert. Purement makhzénienne. Un choix contraint qui fait jaser dans les salons huppés de Casablanca et Rabat. « Fermer les frontières nationales aux Marocains est une atteinte à un droit fondamental, celui de circuler garanti par la Constitution », fulmine un homme d'affaires Casablancais. « A trop vouloir protéger le pays, le gouvernement est en train de l'étouffer », renchérit un autre. On sent la colère décoller crescendo contre ce déni du droit de s'envoler sans restrictions. Les richards du pays iront-ils organiser un sit-in de protestation aux abords du ministère des Affaires étrangères ?

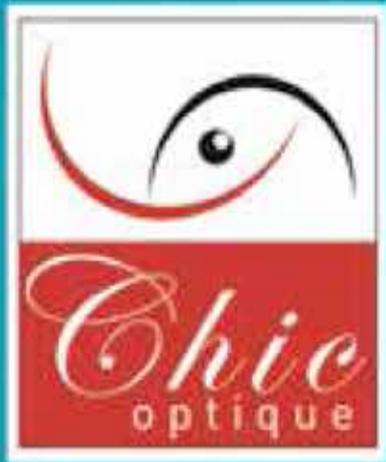
Partir désormais dans l'immédiat à l'étranger est possible mais sous conditions. Affaires ou soins de santé. En dehors de ces deux raisons, point de dérogation ! Pour cela, il faut déposer sa demande (accompagnée entre autres de l'invitation du partenaire étranger et de la réservation du vol RAM évidemment) auprès de la direction des Affaires consulaires et sociales au ministère des Affaires étrangères et attendre que son dossier soit instruit par une commission spéciale. Les départements de l'Intérieur et de la Santé ont eux aussi leur mot à dire sur le volet retour du passager à titre exceptionnel obligé de se présenter à l'embarquement muni des résultats de deux tests, PCR et sérologique. Toute une procédure aussi laborieuse que compliquée qui, vu les contraintes et les risques sanitaires qu'elle induit, n'encourage guère à prendre l'avion...

Dit autrement, voyager est suspendu jusqu'à la fin de l'été au moins à une autorisation administrative. Après les fameux agréments de transport ou de carrières de sable, bonjour l'agrément du voyage à l'étranger !

Autres temps, autres pratiques ! « Du droit d'aller au bout du monde on est passé au droit de rester au pays », fait remarquer, un peu philosophe, un agent de voyages qui a le moral dans les chaussettes.

Derrière le maintien de la fermeture des liaisons nationales avec l'étranger, se cache aussi une volonté officielle de limiter les dégâts colossaux provoqués par la Covid-19 dans l'économie nationale. « Cette mesure restrictive permettra au pays d'économiser des devises dont les réserves se sont dangereusement amenuisées pour cause de Covid-19 », explique un haut cadre d'une banque de la place. Les voyages des nationaux à l'étranger ont représenté en 2018 la bagatelle de près de 19 milliards de DH, soit le quart des recettes touristiques engrangées par le Maroc au titre des arrivées internationales ! Et cette tendance, loin de ralentir, croit d'année en année du fait que les Marocains sont de plus en plus nombreux, faute d'une offre touristique locale adaptée à leurs attentes, à opter pour des vacances à l'étranger. Là où l'on voit que le Maroc est devenu un réservoir intéressant de touristes pour les pays récepteurs et une bonne affaire pour eux... ●





L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE REGARD

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS



Déconfiné
de Canard

Le Maigret DU CANARD



Le Maroc espionne-t-il ses journalistes ?

Les autorités marocaines ont beau mettre au défi Amnesty International pour lui fournir la preuve de ses accusations de piratage du téléphone d'un journaliste activiste, elles n'ont pas été écoutées jusqu'à ce jour. Explications.

Jamil Manar

Un bras de fer oppose depuis plusieurs semaines les autorités marocaines à Amnesty International (AI). Motif du conflit : les accusations portées par cette organisation de défense des droits de l'homme quant à une supposée utilisation par le Maroc du logiciel d'espionnage Pegasus, une technologie israélienne ignée NSO Group, pour mettre sur écoute illégalement « les personnes qui dérangent ». Ce logiciel, qui servirait pour prendre le contrôle d'un téléphone, de sa caméra et son microphone, et pirater son contenu, est du genre à être affectonné par les régimes très peu regardants sur les droits de l'homme et les libertés individuelles. Les « personnes qui dérangent » sont dans le cas d'espèce le militant associatif Maati Mounjib et le journaliste et activiste Omar Radi. « Sauf à agir contre les intérêts supérieurs de leurs pays en se servant du journalisme et de la défense des droits de l'homme comme couvertures, ces deux hommes n'ont a priori rien craindre. Mais le fait qu'ils ramènent Amnesty international prouve qu'ils ont des choses à cacher ou à se reprocher », explique une source gouvernementale proche de ce dossier, qui rappelle que Omar Radi est visé par une enquête pour « atteinte présumée à la sécurité de l'État », « financements de l'étranger » et « liens avec un officier de liaison d'un pays étranger ».

Les accusations de l'ONG, portées dès le 9 juin, selon l'ONG, à la connaissance de 5 responsables du ministère marocain des Droits de l'homme, sont consignées dans le dernier rapport d'AI mis en ligne le 21 juin dernier sur son site Internet et relayé en même temps par «Forbidden stories», un consortium regroupant 17 médias internationaux dont fait partie Le Monde. Le titre de cette soi-disant enquête : «Un journaliste marocain victime d'attaques par injection réseau au moyen d'outils conçus par NSO Group».

« L'injection réseau est une technique qui consiste à rediriger une page web vers un site malveillant qui, en créant une copie de la même page, permet l'installation d'un logiciel espion sur le téléphone visé », explique au site Sputniknews Joseph Steinberg, expert international en cybersécurité.

«Les attaques par injection réseau observées dans le pays nécessitent soit

de se situer à proximité des cibles, soit d'avoir accès aux opérateurs de téléphonie mobile marocains, ce que seuls les pouvoirs publics pourraient autoriser », affirme l'ONG dans son rapport. Admirez le conditionnel ! La réaction du gouvernement marocain tombe quelques jours plus tard : Allégations infondées. Celles-ci « s'inscrivent dans un agenda visant le Maroc, dont une partie est en lien avec des milieux vouant de la haine au Royaume, tandis que d'autres sont dans une logique de concurrence entre des groupements économiques autour de la commercialisation d'équipements utilisés dans les renseignements. », lit-on dans une dépêche de la MAP en date du 26 juin qui indique que « les autorités marocaines ont aussi exigé du représentant d'Amnesty de leur faire parvenir, dans les plus brefs délais, les preuves tangibles présumées afin de permettre au Maroc de faire le nécessaire pour protéger les droits de ses citoyens ». Dans son rapport, Amnesty International atteste pourtant avoir fait analyser le téléphone d'Omar Radi, type iPhone par Security Lab, une cellule d'Amnesty International spécialisée dans la sécurité digitale dont les dirigeants ont conclu que le GSM de M. Radi avait été piraté par «injection réseau» entre janvier 2019 à fin janvier 2020.

Le chef du gouvernement marocain Saâeddine Al Othmani revient à la charge le 1er juillet dans une lettre adressée à la secrétaire générale d'AI Julie Verhaar, lui demandant de « fournir les preuves » des accusations d'espionnage électronique des deux supposées victimes des grandes oreilles marocaines. Mais la charge de la preuve ne sera jamais fournie jusqu'à ce jour. Le Maroc ne sera pas écouté.

Ce qui nourrit le doute quant aux véritables motivations de AI dont un tribunal israélien vient d'ailleurs de rejeter la demande introduite en janvier dernier pour retirer à NSO la licence d'exporter son logiciel d'espionnage Pegasus qui serait utilisé par des pays tiers à des fins malveillantes (espionnage des opposants, journalistes et autres activistes). Dans son jugement rendu dimanche 12 juillet, la justice israélienne s'est basée sur le fait que les avocats du plaignant, Amnesty International, n'ont pas étayé par une preuve leurs allégations d'une quelconque tentative de piratage du téléphone portable d'un militant des droits de l'homme. Et pan sur le bec !



Omar Radi. La stratégie de la victimisation ?

Ce jugement apporte de l'eau au moulin des autorités marocaines tout en administrant la preuve que Amnesty International s'est fourvoyé dans une histoire obscure aux allures d'une campagne malveillante envers le Maroc. Ce juge-

ment apporte de l'eau au moulin des autorités marocaines tout en administrant la preuve que AI s'est fourvoyée dans une histoire obscure aux allures d'une campagne malveillante contre le Maroc. Ça croûle de source ! ●

Victime de sa propre négligence ?

En réaction aux accusations d'Amnesty international, la Direction générale de la sécurité des systèmes d'information (DGSSI), placée sous la tutelle de l'Administration de la Défense nationale, vient de publier un rapport sur le cas Omar Radi. Relayée par le magazine parisien Jeune Afrique, cette enquête conclut que le journaliste activiste aurait oublié «d'effectuer les mises à jour de sécurité sur son iPhone et continué de naviguer sur des sites non sécurisés et non chiffrés», «alors même que la DGSSI publie régulièrement des bulletins de sécurité décrivant les correctifs à installer pour éviter toute intrusion malveillante, y compris par des logiciels espions ». Autrement dit, M. Radi s'est fait pirater le contenu de son GSM par le logiciel Pegasus en raison de sa propre négligence. C'est connu, pas besoin d'être placé sur écoute, comme cela est le cas dans les pays qui se targuent d'être de grandes démocraties, pour que votre portable se transforme en micro espion...

Rien a priori ne prouve que cette infiltration malveillante, montée en épingle par Amnesty International, soit l'œuvre des services marocains. Omar Radi a au moins un mérite, celui d'écouter Amnesty International ! ●



Le Maigret DU CANARD



Laprophan à bistouris tirés

Qui a voulu piéger Farid Bennis ?

Le cérémonial royal en guise de bienvenue organisé en l'honneur du nouveau président de Laprophan ressemble à une opération peau de banane organisée en interne. Révélations.

Jamil Manar

Le tout fraîchement adoubé président de Laprophan a beaucoup d'ennemis alors qu'il n'a pas encore « réchauffé » sa place comme on dit dans notre beau dialecte local. Plus grave encore, ces derniers sont tapis dans l'ombre à l'intérieur du groupe pharmaceutique, sans doute dans son entourage même. Farid Bennis l'a appris largement à ses dépens en découvrant la fameuse vidéo, devenue virale, postée par le Canard, immortalisant un accueil très royal -où il ne manquait que le baisemain et le cérémonial d'allégeance-qui lui a été réservé par les collaborateurs de l'entreprise. Non, Farid Bennis, contrairement à ce que pensaient initialement le palmipède et probablement bien des gens qui ont visionné l'enregistrement, n'est pas l'homme qui se prenait pour le Roi. Il s'est dit

piégé avec les accents de la sincérité (déclaration au site le360.ma) par des personnes malveillantes, appartenant à Laprophan, qui auraient filmé et fait fuiter le cérémonial délirant de son accueil dont il a découvert les détails au moment de son arrivée. Objectif inavoué de cette opération peau de banane : lui porter préjudice et le faire tomber en discrédit en le dépeignant sous les traits d'un mégalomane vaniteux très porté sur les honneurs de la cour. Cette action déloyale aurait fait certainement long feu, certainement un grand pschitt, si la cible, qui affirme avoir flairé d'emblée le guet-apens, avait refusé sur le moment d'avaler la pilule au lieu de se laisser porter par la vague de l'accueil sincèrement enthousiaste des collaborateurs du groupe qu'il n'a pas vu, pour certains d'entre eux, depuis 2011. A cette époque, coïncidant avec la mort du père-fondateur, le dirigeant qu'il était, impliqué



Farid Bennis, PDG de Laprophan.

dans l'opérationnel, a préféré, suite à un différend avec les héritiers, se retirer de la gestion de l'entreprise familiale, laissant les manettes à son frère Ali Bennis (décédé en octobre 2019) pour se lancer dans d'autres business.

Audit

La fameuse vidéo consacre en quelque sorte le retour de l'enfant prodigue à la maison, où ce pharmacien de formation a laissé, selon certains cadres, le souvenir d'un dirigeant expert et compétent. « Ce sont ces neveux (les enfants de Ali Bennis) qui lui ont lancé récemment un appel au secours pour sauver une boîte à la dérive », confie sous le sceau de l'anonymat un délégué médical. « Ce que Farid Bennis, nommé en juin dernier par le conseil d'administration, a accepté sans hésiter en devenant président de Laprophan », ajoute-t-il. Mais qui en veut au nouveau patron et pour quelle raison au point de lui tendre un piège aussi diabolique ? Les auteurs de cette machination sont, selon Farid Bennis lui-même, des cadres qui ont été déstabilisés par la mission d'audit qu'il a lancée dans la foulée de son adoubement pour connaître la situation exacte de l'entreprise. Visible-ment, ce droit d'inventaire brutal n'a

pas été du goût de tout le monde. Bien au contraire...

Au sein de Laprophan où règne un climat quelque peu tendu depuis le changement du top management, on parle déjà de cadavres dans le placard et d'une série de malversations commises sous l'époque du patron défunt qui n'était pas, d'après certaines indiscretions, le bon PDG qu'il fallait, très occupé qu'il fut à courir derrière les titres diplomatiques honorifiques. En plus de la fonction de consul honoraire de Monaco à Sainte-Lucie, il faisait office de conseiller auprès de la délégation permanente des Îles Salomon à l'Unesco... Que des paradis fiscaux pour grosses fortunes patriotiques ! Ali Bennis, le bon héritier par qui le redressement de la boîte, fondée en 1949, pourrait arriver, sait désormais à quoi s'en tenir. Évoluant en terrain miné et hostile, conscient de la difficulté de sa tâche, il est désormais averti. L'opération mains propres qu'il s'apprête à lancer risque de faire bien des malheureux capables du pire. Vengeance : Mode d'emploi. Le lobby pharmaceutique ne se distinguant pas par des pratiques saines, ses ennemis ont, avec l'élaboration d'une séquence délirante en guise d'avertissement, annoncé la couleur de leurs compétences. Celles d'une bande organisée capable de toutes les dissolutions... ●

LES MAROCAINS CONFINÉS DANS LEUR ESPACE NATIONAL





Le Maigret DU CANARD



Tribune Libre

Par Abdeslam Seddiki *

Le projet de loi de Finances rectificative

Entre le souci du sauvetage et l'impératif de relance

Une lecture attentive et réfléchie du projet de Loi de Finances rectificative (PLFR) qui vient d'être adopté par la Chambre des Représentants avant de passer à l'examen par la Chambre des Conseillers, nous a amené, dans un article précédent, à faire un certain nombre d'observations que nous rappellerons brièvement : réduction quasi générale des budgets d'investissement des différents départements ministériels (exception faite de l'Intérieur, de la Santé, et de l'Administration de la Défense), négligence de la pauvreté et de la précarité, traitement insuffisant de l'emploi et du chômage, absence de référence à la transition écologique, report sine die des réformes de structure. Par conséquent, toutes les mesures annoncées par ledit projet ont comme seul et unique objectif de sauver l'outil de production en « jonglant » avec les chiffres demeurant par moments imprécis et manquant souvent de signification et d'intelligibilité.

Certes, on ne peut pas faire supporter à une loi de finances rectificative plus qu'elle ne peut contenir. Mais de là à se limiter à un exercice purement comptable et d'actualisation des ratios budgétaires, reviendrait à isoler ces mois qui nous séparent de

l'année 2021 de la trajectoire historique, sachant que l'histoire est un processus cumulatif fait d'une chaîne continue de faits et d'un enchevêtrement étroit d'événements, processus dans lequel coexistent les traces d'un passé ineffaçable et les perspectives d'un avenir inévitable. Or, force est de constater que l'essentiel de la note de présentation est consacré au rappel de tout ce qui a été fait depuis l'apparition de la pandémie coronavirus et peu de choses ont été dites sur ce qui reste à faire et sur la manière de le faire. C'est exactement à ce niveau que le PLFR est critiquable. Bien sûr, il ne s'agit nullement de se laisser prendre dans le piège des simulations et de paris risqués sur un avenir forcément incertain, ni de se mettre en situation d'impasse en voulant résoudre une équation à plusieurs inconnues. De toutes les façons, même Einstein, s'il était encore de ce monde, n'y pourrait pas grand-chose !

Par contre, il est demandé plus de clarté et de cohérence sur ce qui doit être fait d'ici la fin de l'année d'une part et en inscrivant le tout dans une démarche prospective à moyen terme, afin de marquer les « préférences collectives » pour le meilleur des futurs possibles, pour ne pas parler de coupures d'autre part.

Il s'agirait, en somme, de rassurer le citoyen qui vit dans une angoisse permanente face au doute qui l'entoure et aux interrogations permanentes qui le taraudent quant à son avenir et à celui de ses enfants. Ce qui aurait nécessité la déclinaison sous forme de titres de chapitres des grands chantiers de l'après et d'esquisser à grands traits les contours du Maroc de demain.

Réconfort

En effet, il ne faut pas perdre de vue les messages forts et les avertissements multiples que nous a adressés la crise sanitaire actuelle qui n'est pas, du reste, étrange au modèle de développement à l'œuvre. Si on ne tire pas suffisamment de leçons de cette pandémie, on aura perdu sur tous les fronts et le confinement auquel les populations furent astreintes n'aura pas servi à grand-chose. Nous avons tous, citoyens et administration, consenti des sacrifices soit en nous privant de nos libertés jusqu'à déprimer, soit en perdant notre emploi pour survivre d'une indemnité modique, soit en nous séparant de nos familles et de personnes qui nous apportent beaucoup d'affection et de réconfort... Tout le monde a supporté de tels sacrifices dans l'es-

poir de vivre par la suite des jours meilleurs. A examiner de plus près le PLFR, on a l'impression que ces messages n'ont pas bien été entendus et assimilés.

Enfin de compte, nous n'attendons pas du gouvernement l'eldorado ! Chacun sait combien les temps qui courent sont difficiles. Il faudrait être myope et sourd pour se bercer dans des illusions béates et s'attendre aux miracles. Mais, il n'en demeure pas moins que la crise doit être saisie comme une opportunité de changement de vision, comme le préconise très opportunément le HCP dans sa dernière livraison sur le budget exploratoire 2021 : « malgré son effet néfaste, cette crise représente des opportunités réelles pour mettre en place des réformes structurelles et opérer des changements profonds dans la vision globale des politiques économiques et sociétales mises en vigueur ». N'est-ce pas là que réside la véritable équation que le gouvernement est appelé à résoudre ? C'est une simple équation de premier degré avec une seule inconnue, à savoir les véritables intentions de l'équipe gouvernementale en place !! ●

* **Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.**

Les collectivités locales mises à la diète

C'est la période des vaches maigres pour les collectivités locales, invitées à rationaliser leurs dépenses. Dans une circulaire en date du 11 juillet adressée aux walis et gouverneurs, et aux présidents des communes, le ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit a invité ces derniers à se serrer la ceinture en prenant en ligne de compte « les effets néfastes de la pandémie du coronavirus sur les recettes des collectivités locales ». Les indicateurs livrés par le ministre font état d'un recul, au titre de l'année 2020, de l'ordre de plus de 20% des rentrées de la TVA et de 10% des recettes de l'R et de l'IS, et d'une baisse de près de 20% des ressources propres des entités communales. Tout en recommandant à ses interlocuteurs de donner la priorité aux dépenses contraintes (salaire et indemnités des fonctionnaires, notes d'eau et d'électricité, facture de téléphone, redevance de la gestion déléguée, de loyer et échéances de crédits), M. Laftit les a exhortés à



Abdelouafi Laftit, ministre de l'Intérieur.

privilégier le paiement des très petites et moyennes entreprises. S'agissant des dépenses liées à des arriérés antérieurs à janvier 2019 envers les délégataires et aux jugements judiciaires définitifs, les ordonnateurs ont été invités à les régler par tranches dans le cadre d'un plan de rééchelonnement amiable. En dehors de ces dépenses précitées qui ont un caractère plus ou moins urgent, le ministre de l'Intérieur demande aux présidents de commune de ne pas s'engager, à titre préventif, sur de nouveaux investissements avant de les soumettre pour étude aux walis et gouverneurs. La même recommandation vaut pour les autres entités comme les sociétés de développement local (SDL), les Régies d'eau et d'électricité et les agences de développement des provinces... Pour les achats de fournitures et autres produits, ces entités ont été invitées à privilégier les entreprises nationales et les produits de fabrication locale. Le Made In Morocco va bientôt envahir le monde ? ●



Bec et
ONGLES



L'entretien -à peine- fictif de La semaine

Abdellatif Kabbaj, président de la Fédération nationale du tourisme

C'est la peine-sion complète

Une équipe du Canard a interrogé le président de la Fédération nationale du tourisme (FNT) Abdellatif Kabbaj sur la situation désastreuse du tourisme national.

Vous n'avez pas meilleure mine M. Kabbaj, que se passe-t-il ?

Vous voulez que je danse la samba, c'est normal que je sois triste et abattu. Quand le tourisme va très mal, je ne suis pas dans mon assiette. Le coronavirus a tué l'industrie des voyages en la vidant de son sang et de sa sève... Imaginez ! Pas un touriste étranger à Marrakech depuis le mois de mars ! C'est une tragédie incroyable, une peine-sion complète...

Mais vous avez les touristes nationaux pour remplir les hôtels ?

Les touristes nationaux, bof! On va faire malgré nous du remplissage en attendant de renouer avec les taux d'occupation.

Cela se voit que vous tenez en grande estime le touriste local...

Comme dit l'adage, nul n'est touriste en son pays. Le vrai touriste c'est celui qui ramène de la devise, madame. Les touristes centimes sont juste une solution de dépannage et ne peuvent jamais compenser les touristes euros ou dollars. Les devises, ma chère, les devises (son regard devient subitement étincelant). C'est ce qui fait marcher le business touristique en faisant couler de la joie et de l'optimisme dans les veines des hôteliers. J'ai soif de la thune des tours operators. Marrakech, Agadir, Tanger, Fès... Tout le pays en a besoin.

Mais en attendant ?

En attendant le retour du tourisme étoilé et de l'arrosoir requinquant des TO avec leurs groupes à jet continu et leurs incentives, on est obligé, effectivement, de nous rabattre



sur le pauvre touriste du cru et accepter ses dirhams...

Le touriste local se plaint de payer beaucoup plus cher le prix de la chambre que le touriste étranger... Pourquoi ?

C'est normal. Le local est un voyageur occasionnel qui à l'inverse du touriste international ne nous fait pas vivre et quand il se présente à la réception pour une nuit ou week-end, on lui fait naturellement subir la loi du coffre et de la demande.

Qu'est-ce que vous préconisez pour retrouver rapidement les euros du touriste européen ?

La réouverture des frontières nationales, le retour libre des avions, des bateaux et des voitures. Mais malheureusement, les autorités en ont décidé autrement.

Et la ministre du Tourisme, de l'aérien et bien d'autres choses ?

Notre tourisme est au bord de la crise cardiaque. L'horizon est d'autant plus sombre qu'on n'a ni touristes, ni plan de relance ni ministre. ●

Propos recueillis par
Saliha Toumi



Covid-19 : Attention, Tanger !

Le reconfinement de Tanger, décrété lundi 13 juillet par les autorités avec la fermeture des accès à la ville et ses voies sorties, a suscité bien des interrogations mâtinées d'inquiétude. Est-ce le signe que la situation épidémiologique dans la capitale du détroit est devenue grave, ou s'agit-il juste d'une mesure préventive pour juguler l'épidémie ? Fait encore plus troublant, la levée du reconfinement aussitôt après son installation, ce qui a créé une situation d'incompréhension et de confusion dans les esprits. Ce rétropédalage trouve sans doute son origine dans la révolte des habitants des quartiers chauds bouclés notamment celui de Béni Mekada, une zone presque de non-droit, aux prises depuis des années avec la pauvreté, le chômage et la délinquance, où les voyous et les trafiquants font la loi. Difficile dans ce contexte socialement difficile de faire accepter un nouvel enfermement à une population qui vit essentiellement de trafic, de petits boulets et d'informel.



Une ville à surveiller de près...

Certaines vidéos qui ont circulé sur WhatsApp postées par des médecins font état d'un début de débordement des unités hospitalières tangéroises. Or, l'offre de soins à Tanger est très indigente, limitée essentiellement à l'hôpital Mohammed V, et ne connaîtra une amélioration significative qu'avec l'ouverture prévue avant la fin de l'année d'un CHU doté de 800 lits, soit le double de celui de Fès.

« Les autorités sanitaires et locales sont sur les dents, craignant que la réalité sociale locale (promiscuité, surpeuplement des quartiers populaires) aggravée par le relâchement des gestes barrières ne relance dans des proportions ingérables la courbe des contaminations », explique un médecin. « Les responsables vivent aussi dans la peur de l'émergence d'une souche virulente du Covid-19 qui a épargné jusqu'ici le Maroc », renchérit un autre. C'est pour cela que le rapatriement des Marocains résidents ou bloqués à l'étranger, qui a démarré mercredi 15 juillet, reste, malgré toutes les précautions prises (2 tests, PCR et sérologique obligatoirement négatifs) une opération à haut risque.

La mariée du nord étant le point d'entrée de tous les compatriotes qui ont opté pour le transport maritime. Attention, Tanger ! ●



Le MIGRATEUR



Carlos Ghosn s'estime lâché par la France



Carlos Ghosn.

L'ancien patron de l'Alliance Renault-Nissan, Carlos Ghosn s'en prend à nouveau aux autorités françaises, dans une interview sur la chaîne saoudienne Al-Arabiya, diffusée dimanche 12 juillet. Le Franco-libano-brésilien les accuse de l'avoir « abandonné », peu après son arrestation au Japon fin 2018.

Accusé de malversations financières, Carlos Ghosn avait été arrêté au Japon en novembre 2018. Et fin 2019, il avait rejoint le Liban via la Turquie lors d'une opération d'exfiltration.

« Ils (l'État français) m'ont soutenu pendant les deux, trois premières semaines, voire le premier mois », après l'arrestation, a affirmé l'ex-magnat de l'automobile à la chaîne de télévision saoudienne.

« Ils m'ont (ensuite) abandonné », a poursuivi l'ex-homme d'affaires, détenteur des nationalités française, libanaise et brésilienne. « Ils m'ont apporté le genre de soutien qu'ils apporteraient au citoyen français moyen, et encore moins », a-t-il ajouté.

« Une personnalité politique française m'a dit : « si j'avais été président, je vous aurais fait sortir en 24 heures ». « Et l'ambassadeur américain au Japon a affirmé à l'ambassadeur de France que si j'avais été dirigeant d'une entreprise américaine, j'aurais été libéré en 24 heures », a confié Carlos Ghosn, qui vit à Beyrouth depuis sa fuite du Japon.

Préparez vos mouchoirs ! ●

Corona ou pas Corona, le Royaume-Uni boucle ses frontières

A cause de la pandémie du Covid-19 qui a semé la pagaille et la panique dans le monde les fermetures de frontières sont devenues une banalité si bien que celles qui n'ont rien à voir avec le coronavirus passent inaperçues. Le verrouillage des frontières de la Grande-Bretagne par exemple.

Dans le cadre du Brexit- un terme que n'entend plus depuis janvier 2020-, le gouvernement de conservateur Boris Johnson va dépenser près de 800 millions d'euros pour de nouveaux systèmes de contrôle aux frontières entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Le dispositif du verrouillage du royaume sera prêt pour janvier 2021 qui marque la fin de la transition post-Brexit.

Il est prévu de construire de nouveaux postes-frontières, d'améliorer la technologie et de recruter des centaines de personnes supplémentaires pour faire face aux conséquences du départ du Royaume-Uni de l'union douanière de l'UE, quelle que soit l'issue des négociations commerciales.

Dans un article du Daily Telegraph également publié sur le site web du gouvernement britannique, le ministre d'État au Cabinet office Michael Gove, a déclaré que cet investissement de 705 millions de livres (788 millions d'euros) permettrait de s'assurer que les frontières sont prêtes pour « une indépendance totale... lorsque le Royaume-Uni reprendra le contrôle de ses frontières le 1er janvier 2021. »

Le package comprendrait 470 millions de livres (525 millions d'euros) pour les infrastructures dans les ports et aussi à l'intérieur du pays pour traiter les contrôles douaniers. Un autre montant de 235 millions de livres sterling (262 millions d'euros) doit être consacré à 500 agents frontaliers et aux systèmes informatiques.

Le dispositif couvre les frontières de l'UE avec la Grande-Bretagne : l'Angleterre, l'Écosse et le Pays de Galles. Pour ce qui est de l'Irlande du Nord les plans devraient être annoncés ultérieurement.

Des inquiétudes ont été exprimées quant à l'état de préparation du Royaume-Uni face aux répercussions des nouvelles règles et des voix se demandent pourquoi de tels projets n'ont pas été lancés plus tôt.

Le Chancelier du Duché de Lancastre du Cabinet fantôme Rachel Reeves (homologue de Gove), de l'opposition travailliste, a déclaré dans une interview télévisée que



Un poste-frontière.

la fin de la période de transition était prévue dans cinq mois à peine mais que le gouvernement avait eu « quatre ans maintenant pour mettre en place les procédures » pour assurer la libre circulation des biens et des services.

Dans une lettre publiée la semaine dernière le par le site américain Business Insider, la secrétaire d'État britannique au commerce international, Liz Truss, a fait part de ses vives inquiétudes concernant les plans du gouvernement en matière de frontières, avertissant qu'ils pourraient enfreindre les règles du commerce international et entraîner une contrebande en provenance de l'UE. Michael Gove a déclaré, quant à lui, que la nouvelle technologie permettrait de lutter plus efficacement contre le crime organisé et les menaces pour la sécurité.

Le ministre avocat acharné du Brexit a ajouté qu'une grande campagne d'information serait lancée pour permettre aux citoyens et aux entreprises de prendre des mesures afin de « faciliter ce grand changement ».

Vendredi, le Guardian a rapporté que le gouvernement britannique avait acheté un terrain à une trentaine de kilomètres de Douvres, afin de construire un vaste site de dédouanement pour les milliers de camions qui passent chaque jour par ce port très fréquenté.

A rappeler que Royaume-Uni a quitté l'Union européenne le 31 janvier de 2020, mais pendant la période de transition de 11 mois, les échanges commerciaux et la plupart des autres dispositions restent inchangés. ●



Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Sabrina El Faiz
Jamil Manar,
Saliha Toumi,
Rachid Wahbi,
Ahmed Zoubair

CARICATURES
Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416

La mer rouge risque d'être noire

Le FSO Safer, vieux tanker de 45 ans, est ancré depuis 2015 au large du port yéménite de Hodeida contrôlé par les rebelles houthis qui empêchent des experts de l'ONU d'inspecter le navire. Le rafiôt n'a pratiquement pas été entretenu depuis que la guerre a éclaté, il y a plus de cinq ans, entre les Houthis, soutenus par l'Iran, et le gouvernement légal appuyé par une coalition arabe menée par l'Arabie saoudite et en sous-main par les Émirats arabes unis.

L'état de cette bombe à retardement est si inquiétant que le Conseil de sécurité tient une réunion spéciale ce mercredi 15 juillet sur la question, après qu'une voie d'eau a été signalée dans la salle des machines du navire, « ce qui aurait pu conduire à un désastre », selon Stéphane Dujarric, porte-parole du chef de l'ONU. Si des experts ont accès au navire, ils effectueront des réparations légères et détermineront les étapes à venir, a ajouté vendredi le porte-parole. « Nous espérons que les arrangements logistiques seront rapidement pris afin que ce travail puisse commencer », a-t-il dit. Le Safer pourrait causer « la plus grande catastrophe environnementale au niveau régional et mondial », averti pour sa part le gouvernement yéménite.

Un haut dirigeant rebelle, Mohamed Ali al-Houthi, a demandé en juin sur Twitter la garantie que le navire sera réparé et



Le FSO Safer au large de Hodeida.

que la valeur du pétrole à bord servira à payer les salaires d'employés houthis. Le chargement est évalué à 40 millions de dollars, soit la moitié de ce qu'elle était avant la baisse du prix du brut et encore moins selon des experts qui parlent d'une cargaison de mauvaise qualité.

Le Premier ministre du Yémen, Main Abdelmalek Saïd, a appelé jeudi la communauté internationale à punir les Houthis pour avoir empêché une inspection de l'ONU, et déclaré que la valeur du pétrole devrait être dépensée pour la santé et les projets humanitaires.

Outre la corrosion, des gaz risquent d'exploser dans les cuves et une fuite dans un tuyau de refroidissement a été détectée en mai.

«Le tuyau a éclaté, envoyant de l'eau dans la salle des machines et créant une situation vraiment dangereuse », a déclaré Ian Ralby, PDG

de IR Consilium, un cabinet de conseil maritime qui suit la situation de près.

Si le navire se brise, « vous allez avoir deux catastrophes », a averti Lise Grande, coordinatrice humanitaire de l'ONU pour le Yémen. « Il y aura une catastrophe environnementale sans égale (...) et ce sera une catastrophe humanitaire car le pétrole rendra le port de Hodeida inutilisable », a-t-elle déclaré à l'AFP.

Bref la mer rouge risque de devenir noire. ●

dessin PARU dans

yahoo.fr





Can'Art et CULTURE



85 ans de littérature marocaine de langue française regroupés dans un dico

Cet usuel est à la littérature ce qu'est un utilitaire à l'informatique, c'est-à-dire que c'est un nécessaire précieux que tous les étudiants, chercheurs et passionnés de la littérature francophone doivent avoir dans leurs trousseaux. Une lanterne pratique qui guidera leur pas dans le monde du livre. Couvrant la période 1932-2017, ce dictionnaire de signé Fatiha Bennani, s'étalant sur 122 pages, paru chez L'Harmattan (Collection Maghreb) et sorti le 19 août 2019, est le fruit d'un énorme travail de recherche et



de longue haleine qui a duré une bonne décennie. « Je ne peux clore cet avant-propos sans dire combien je souhaite que nos chercheurs puissent investir cette bibliographie que j'ai mis 10 ans à composer, pour en faire des analyses, des recoupements, des comparaisons et finalement reconstituer la mémoire nationale à travers ses différentes thématiques et problématiques inhérentes à la pensée marocaine et révélatrices de la richesse de son patrimoine culturel. » explique l'auteure. ●

Bientôt une grande expo sur l'art marocain au MMVI

Une nouvelle exposition, retraçant « le parcours de l'art marocain depuis 1914 », est en pleine préparation au musée Mohammed VI d'Art moderne et contemporain (MMVI), a annoncé Abdelaziz El Idrissi. Cette nouvelle exposition retracera « le parcours de l'art marocain depuis Ben Ali Rbati », en s'arrêtant sur les grands courants qui ont régné au Maroc, essentiellement à partir des années cinquante. Elle sera prête pour la fin du mois, et s'ouvrira dès lors au public marocain, a précisé le directeur du MMVI. Le courant des années cinquante sera notamment représenté par Mohamed Sarghini et ses contemporains, a poursuivi le directeur du MMVI, mais aussi par les artistes qui ont gravité, dès l'établissement des écoles des beaux-arts de Tétouan et de Casablanca, autour du « mouvement de Casablanca ». Composée de deux collections nationales majeures, cette exposition regroupe à la fois les collections de l'Académie du Royaume et du ministère de la Culture, a affirmé M. Idrissi, toutes deux réunies dans l'objectif d'élaborer ce parcours « riche, diversifié, coloré et très intéressant pour l'histoire de l'art du Maroc ». Pour la première fois, le public aura l'occasion de découvrir « autant d'œuvres exposées dans un seul parcours », dont certaines « qui n'ont jamais été présentées auparavant », a-t-il révélé, citant à ce propos les travaux de « Kacimi, Bellamine, Gharbaoui, Cherkaoui, Bennani, Melehi, Hamidi, Hariri, Hamri et Yacoubi », des artistes « qui ont conjugué les influences européennes à partir des années trente ». L'expo célébrera aussi les œuvres d'artistes ayant pris part à la fameuse exposition de la place de Jamaâ El Fna dont Melehi, Belkahia, Chebaâ et Hamidi, ainsi que ceux ayant évolué à l'école de Paris, cas de Gharbaoui. A ces noms s'ajoutent Cherkaoui, référence de la modernité marocaine, et Miloud Labied, venu bien après. ●



« Sortie du Roi » par Ben Ali Rbati.

Benwahoud expose ses œuvres récentes à l'ARTEM Gallery



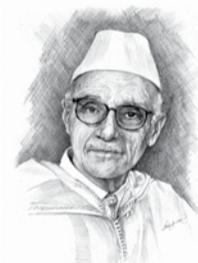
Driss Benwahoud invite son public à découvrir sa nouvelle exposition à l'ARTEM Gallery de Casablanca, du 1er au 27 juillet 2020. « Le street pop art est un mouvement qui me passionne depuis toujours. Ma nouvelle technique m'émerveille tellement quand je la travaille et que j'en vois le résultat que je pense sérieusement à me concentrer dessus, avant peut-être avoir une autre illumination », explique l'artiste peintre marocain. ●

Cette semaine à l'IF de Fès

L'IF de Fès qui reprend progressivement et partiellement son activité, soumise à des conditions d'accès particulières. L'IF ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 15h, pour la remise des attestations de réussite et des diplômes DELF-DALF et le retour des livres à la Médiathèque. La Médiathèque fait peau neuve pour mieux accueillir le public à la rentrée. Les retours se feront sans contact et dans le respect des règles sanitaires en vigueur (port du masque, distanciation physique). A cet effet, un bac dédié est placé à l'accueil de la rue Loukili, vous ne pourrez pas entrer dans la Médiathèque. Pour les cours du français, réservés au public adulte ayant déjà suivi un cours à l'IF, du 6 au 27 juillet 2020, la langue de Molière tape sur les portes des domiciles avec les cours en ligne. 30 heures de cours, tous les lundis, mercredis et vendredis de 19h à 21h. Plus d'informations sur les cours et sur les certifications: <https://if-maroc.org/fes/> Pour ce qui est de l'espace Campus France, il reste fermé mais le service continue. La procédure pré-consulaire continue en numérique et les entretiens ont lieu par visioconférence. Campus France Maroc répond à toutes

les questions : Par téléphone au N° 05 37 21 08 00 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h. En cas d'urgence, par courriel sur l'adresse : urgence.campusfrancemaroc@gmail.com Tous les jeudis de 13h30 à 16h30 pendant le live chat sur notre page Facebook /maroccampusfrance/ S'agissant des résidences artistiques et culturelles de l'institut français du Maroc, un programme d'accueil d'artistes francophones destiné aux artistes francophones et ouvert à toutes les disciplines artistiques, 20 projets sélectionnés pour les résidences artistiques et culturelles 2020 sont à découvrir. Le programme se poursuit avec le 9ème appel à candidatures pour l'accueil de résidences en 2021. Pour le formulaire : <https://if-maroc.org/cooperation-1/culture/residences-artistiques/residences-artistiques-culturelles-de-linstitut-francais-maroc/> Clôture de l'appel à candidatures : 15 août 2020 à minuit Dossier à envoyer par e-mail à la Direction Générale de l'Institut français du Maroc. Thibaud Retailleau, chargé de coopération culturelle : cooperationculturelle@institutfrancais-maroc.com ●

Condolances de SM le Roi à la famille du Pr Ibrahim Aboubakr Harakat



Dans un message de condoléances et de compassion à la famille de feu professeur Ibrahim Aboubakr Harakat, S.M. le Roi affirme avoir appris avec une grande affliction la nouvelle du décès du professeur, chercheur et historien Ibrahim Aboubakr Harakat. En cette triste circonstance, le souverain exprime aux membres de la famille du défunt et, à travers eux, à l'ensemble de ses proches et amis, ainsi qu'à sa grande famille culturelle et intellectuelle, Ses vives condoléances et Sa sincère compassion, implorant le Tout-Puissant de leur accorder patience et réconfort. Sa Majesté dit partager les sentiments de la famille suite à la perte de l'un des piliers de l'école marocaine de l'Histoire, se remémorant sa compétence et sa diligence pionnière dans l'enseignement, la recherche et l'écriture... ●

Un 1er film marocain distribué au temple du cinéma américain

Le film « Night Walk », œuvre du réalisateur marocain Aziz Tazi, est le premier long-métrage marocain à poser pied à Hollywood, le temple du 7e art américain. Exactement chez Grindstone/Lionsgate pour une sortie en salles au printemps 2021 en Amérique du Nord. Écrit et réalisé par Aziz Tazi, qui fait partie de la liste de Forbes Afrique des « 30 Under 30 », Night Walk, sorti en 2019, sera distribué par Lionsgate Home Entertainment. Sean Stone, fils du réalisateur trois fois oscarisé Oliver Stone, et la légende du rap français La Fouine, jouent également dans ce film au budget modeste et tourné en grande partie au Maroc. « Bien que débutant dans le cinéma Aziz Tazi qui vit à Los Frederick-James Koch, Eric Roberts, Richard Tyson et Louis Mandylor Angeles a certainement fait appel à son expérience dans la pub et la télévision pour monter et déployer des scènes d'action et des techniques de tournage de grande qualité. Mieux : avec un film qui a reçu une aide de 800.000 dirhams du CCM, le jeune cinéaste a réussi à mettre à contribution des stars hollywoodiennes comme Patrick Kilpatrick, Mickey Rourke,



Ricco Ross. Le film sorti en 2019 a été tourné entre les États-Unis et le Maroc (Casa, Rabat, Marrakech, Settat). » (Cf. Le Canard Libéré N°583). Mickey Rourke y incarne Gary, un leader néo-nazi avec un contrôle total sur ce qui se passe dans une prison ravagée par les gangs. Frank est un journaliste Occidental visitant le Moyen-Orient, où vit sa petite amie Sarah. Après un incident tragique ayant mené à la mort de Sarah, Frank est emprisonné à tort par la police corrompue et, sous la direction du leader de la prison (Mickey Rourke) et la protection de son compagnon de cellule musulman (La Fouine), il dévoile des machinations politiques des plus hauts rangs du gouvernement américain dans sa quête de justice. Dans une interview sur Good Morning Britain, Mickey Rourke qui a à son actif un Golden Globe et un BAFTA a salué « l'enthousiasme de ce gars qui n'avait que 28 ans » et a dit à propos de Tazi: « il n'était pas terrifié à l'idée de travailler avec moi, il était juste très enthousiaste à l'idée de travailler avec moi ». ●

Décès de l'artiste marocain Abdeladim Chennaoui

L'artiste marocain Abdeladim Chennaoui a rendu l'âme, vendredi soir 10 juillet à Casablanca à l'âge 85 ans, des suites d'une longue maladie, a indiqué le Syndicat marocain du théâtre et des travailleurs du cinéma et de la télévision. Dans un message de condoléances à la famille du défunt, S.M. le Roi affirme avoir appris avec une grande affliction la nouvelle du décès de cette grande figure artistique, Le défunt, artiste de grand calibre, compte parmi les pionniers du théâtre marocain avec une contribution importante au répertoire du mouvement culturel et artistique national, notamment avec la troupe de « la fraternité arabe » ou celle des « artistes unis » avec des œuvres éternelles comme « At-taich », « Aljajza » et « Inkasar zoujaj », ajoute la même source. Feu Chennaoui a également eu une expérience médiatique importante avec plus de 50 émissions radio et plusieurs apparitions dans des œuvres dramatiques sur le petit écran, fait savoir le Syndicat. Abdeladim Chennaoui est l'un des vétérans de la scène artistique et médiatique marocaine. Natif de Casablanca, il est lauréat de l'Institut Supérieur du Cinéma du Caire. ●



Feu Abdeladim Chennaoui.



Et Batati ET BATATA



Bizarre



Ça va pas la tête

Un chat errant dans un patelin du Bas-Rhin n'a pas eu la même chance qu'un jeune ourson du Midwest. Si le petit ursidé qui s'est coincé la tête dans un bidon a pu être sauvé par Tricia, Brian et Brady Hurt qui se trouvaient sur leur petite embarcation sur le lac Marsh Miller (dans le Wisconsin aux États-Unis), le félin SDF a dû lui passer deux mois à bourlinguer dans les ruelles de Sessenheim la tête coincée dans une lampe ! Ce n'est que le mercredi 24 juin, après dix jours de poursuite, que les habitants de cette localité ont réussi l'attirer dans une cage géante radiocommandée déployée par l'association allemande THRO et contenant un appât au fond. Le piège était également accompagné de caméras thermiques.

Une fois attrapé, le chat a été conduit dans une clinique où un vétérinaire est parvenu à lui retirer la structure métallique dans laquelle il avait enfoncé sa tête. ●

Amende amère

Une italienne à bord d'une Ford Focus a été flashée à 703 km/h sur une route (province d'Ancône), limitée à 70. Un dysfonctionnement du radar est en cause, mais l'amende a déjà été envoyée rapporte le site spécialisé Autoappassionati il y a une semaine.

Effectivement une vitesse impossible d'être atteinte même par la Bugatti Chiron qui détient le record du monde en la matière avec une pointe à 482 km/h.

L'intéressée a néanmoins déjà reçu par courrier une amende de 850 euros. Une situation dont peut être tenue responsable la police municipale qui doit vérifier les rapports envoyés comme le précise sur Facebook Giovanni Strologo, porte-parole du Comité pour le respect du code de la route.

Il conseille à la « contrevenante » de ne pas accepter une annulation de l'amende, mais de demander réparation devant le tribunal. ●

L'erreur est humaine

Il remporte 1 million de dollars au loto suite à une erreur. Une erreur peut coûter cher mais rapporter gros. La preuve : Un joueur américain a remporté le jackpot lors d'un tirage du loto, après une erreur dans l'impression de son ticket. L'homme a remercié la caissière responsable de cette heureuse confusion.

Michael Butt, un habitant de l'Ontario âgé de 82 ans, a empoché un million de dollars (882.315 euros) au loto, après une méprise lors de l'achat de son ticket, rapporte le site canadien CTV News (6/7/2020). Le joueur doit en effet sa bonne fortune à la caissière, qui a confondu deux jeux d'argent, imprimant un ticket de Lotto Max à la place d'un Lotto 6/49.

Après avoir appris qu'il avait gagné, Michael Butt est allé valider son ticket et en a profité pour laisser un pourboire à la caissière fautive, selon un communiqué de presse de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG). ●



Rigolard



***Trois hommes se retrouvent** en enfer : un Américain, un Japonais et un Québécois.

Le Diable leur dit :

« Si vous êtes capables d'encaisser trois de mes coups de fouet sans crier, alors vous pourrez aller au paradis. Pour vous aider, je vous laisse même utiliser tout ce que vous trouverez ici. »

L'Américain commence et demande à avoir le plus gros rocher de l'enfer pour le protéger.

Premier coup, le rocher craque.

Deuxième coup, le rocher éclate.

Troisième coup, l'Américain crie et finit en enfer.

Ensuite, le Japonais prétend pouvoir se défendre avec un art martial ancestral.

Premier coup, rien.

Deuxième coup, encore rien.

Troisième coup, toujours rien. Cependant, le Japonais demande à rester le temps de voir comment le Québécois s'en sortira.

Ce dernier, après un moment d'hésitation, déclare :

« Bon ben... j'utilise le Japonais ! »

***Un autobus amène des politiciens** à un congrès. L'autobus quitte la route et s'écrase contre un arbre dans le pré d'un vieil agriculteur.

Ce dernier, après avoir vu ce qui s'est passé, se rend sur les lieux de l'accident. Il creuse alors un trou et enterre les politiciens. Quelques jours après, le shérif local passe sur la route, voit l'autobus écrasé, et demande à l'agriculteur où sont passés tous les politiciens. Le vieil agriculteur lui dit qu'il les a tous enterrés. Le shérif demande alors au vieil agriculteur : « Étaient, TOUS morts ? »

Le vieil agriculteur répond : « Bien, certains disaient qu'ils n'étaient pas morts, mais vous savez comment mentent les politiciens. »

***C'est l'histoire d'un mec** un peu bête qui voit un jour une petite annonce dans le journal : « Pour 100€, venez augmenter votre intelligence chez le professeur Duchmol. »

Ravi de cette opportunité, il se rend sur le champ chez le professeur et débourse ses 100€. Le professeur le fait monter dans sa machine et lui demande : « Quel niveau d'intelligence souhaiteriez-vous atteindre ? »

- Le niveau maximal ! Je veux être vraiment très intelligent ! »

Le professeur s'exécute, ferme la porte de l'engin, tourne le bouton au maximum et met la machine en marche. Elle commence à ronronner et à cli-gnoter. Au bout de cinq minutes, tout s'arrête et le professeur fait sortir son client. Celui-ci est ravi et s'en retourne chez lui.

Quelques jours plus tard, le client revient, absolument désespéré. « Professeur, s'il vous plaît, aidez-moi ! Maintenant que je suis intelligent, j'ai compris que ma femme me trompe, que mes amis me volent et que tout n'est que bêtise et laideur sur cette Terre ! Rendez-moi à nouveau bête, que je puisse reprendre le cours de mon ancienne vie... »

Le professeur le fait remonter dans sa machine, tourne le bouton dans l'autre sens, mais tout à coup la machine s'emballer et le bouton reste bloqué tout en bas. S'en suit un vacarme impitoyable et beaucoup de fumée.

« Mon Dieu, qu'ai-je donc fait ? J'ai dû créer un monstre ? »

Quand tout s'arrête, il court ouvrir la porte de l'engin au pauvre homme à l'intérieur. Mais ce dernier n'a pas l'air d'aller si mal. Il sort de la machine, en fait le tour, et s'adresse au professeur d'un ton sévère : « Vos papiers, s'il vous plaît ! »

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement
Attawfik le Zenith
Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point
d'Europe et Boulevard Zerkouni
Contactez-nous au 0661177444





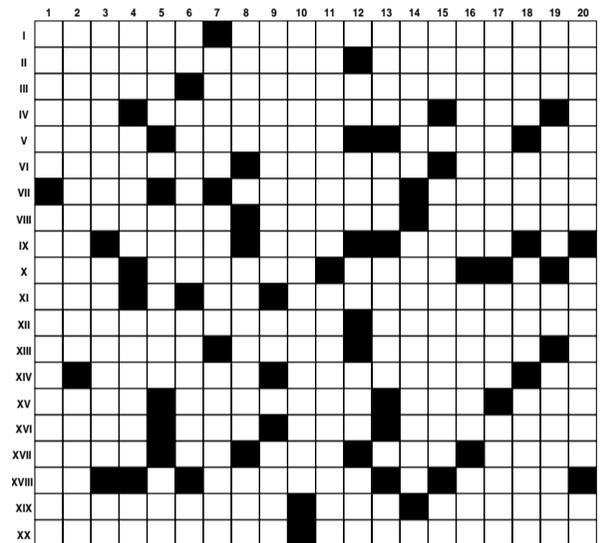
Et Batati ET BATATA



Mots fléchés

SPORT DE BALLE ORGUEIL	PAUVRETÉ IMMATRICULER	DISPARITION GALERIES	INCORRECT	PETITE CLASSE SURFACE AGRICOLE	DIRECTION RIMEUR
			SUR LA TABLE		
CHUCHOTER ÉPARPILLENT				PRONOM INDÉFINI DURETÉ	
			VIN ESPAGNOL COUPER COURT		
TROMPERA MONTÉE DES EAUX				NOTE PLAISANTE	PIÉCETTE
			PIQUANTS OUTIL		
SAINTE NORMAND NOBLE TITRE	PLAFONNIER PUR-SANG				SAGE
			CHARPENTÉ PLUIE		
POUR SERVIR LE VIN	CONJONCTION SUPPRIMER	DÉLIRE MYSTIQUE NOTE			INFUSION
			ARRIVE SOLDAT AMÉRICAIN		
MAL D'ENFANT	COUCHES RAPACE			CONDITION PETIT HOMME	
		ALARME GRADE DE JUDOKA			
DÉBUT DE SEMAINE MAMMELLE			UTILE POUR RANDONNER	ÎLE DE FRANCE	CONJONCTION
	MAGRÉBIN				
GOUVERNER SEUL				GREFFE	

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

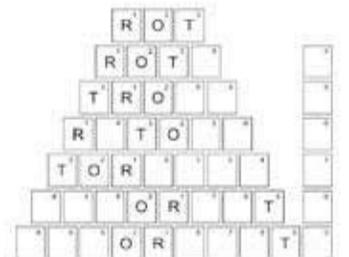
I. Messe, par exemple. Une femme folle à la messe, par exemple. II. Parties dans la rue. Insectes d'eau. III. On y descendait pour s'y battre. Baisent le pH. IV. Il fait rire. Destituèrent. Troisième en peinture. V. Transmis sur les ondes. Relève les plats en Inde. Cui des Bacchantes. En Champagne. VI. Complétés depuis Jésus. Altérés. Contenu de vessie. VII. Direction. A ne pas manquer l' Mise dans l'embaras. VIII. En face et en trois parties. Province de Chine. Les premières sont vertes. IX. Initiales de Marianne. On y met le feu. Deux rouges et un noir. Un peu avancé. X. Ancienne colonie. Pieds avec une brève et une longue. Tenu avant de jouer. XI. A combattu les Anglais. Dans l'eau. Bien complexe en trois mots. XII. Sortir de l'église. Note. XIII. Type d'euphorbes. Plein de bon sens. On lui a dit "Tas de beaux yeux, tu sais ?". XIV. Acide aminé. Accords. Personnel. XV. Mêles aux cartes. Précède le comte. Un égo très perturbé. A gauche de l'aorte. XVI. Unis. Est censé soigner le monde. Lettres de Chengdu. Calme. XVII. Permet de saisir. Six. Avant le khi. Pronom personnel. Préposition. XVIII. Béryllium. Corps flottants. Petite éminence. XIX. Il lave. Premier habitant de l'Utah. Font attendre. XX. Permettent de monter. Permet d'avoir un coeur de cochon.

VERTICALEMENT

1. Font des éclairs. On doit pouvoir y croire. 2. Bâisseurs d'atolls. Les plus grandes. 3. Gentilé pour la Terre de Feu. Produit un enseignement supérieur. Scandium. 4. Fils d'arabe. Souvent imprimé sur la cire. Grand voyageur. Possessif. 5. Se fait souvent remercié. S'enroulent en hélice. On l'a à l'oeil. 6. Par exemple. Tribu malgache. Auteur de SF. Va par paire dans le vivier. 7. Peuple de Namibie. Moins pénible que de moissonner, selon Goethe. Pays des Namas. 8. Rouges. Envoyés en fin de lettre. Coeur de Boers. 9. Quand peu commandent beaucoup. Possessif. Pas altérés. 10. Illégitime, en cinq mots. 11. Premier président malgache. Il n'arrive pas à croire. 12. Fer. Gendarme de la télé. Emetteur d'ordre. Il est hallucinant. Devant la raison sociale. 13. Répétée verte. Née par le siège. Auteur de "Tombe la neige". Préposition. 14. Accords. Il rentre les mains vides. 15. Grande école. Otto et Bob en font partie. C'est le boss. 16. Les bains quand c'est trop loin. Il fait pleurer. Autour de l'île. 17. Allongé. Sort septième en Grèce. Elle est vénérée. 18. Un millimètre de mercure à la renverse. Commune de Saône-et-Loire. C'est la fin du printemps. Moitié-moitié. 19. Quartier d'Iéna. Charges d'animaux. Note. Il touche. 20. Souvent avant d'être adoptés. Est devenue sur Seine en 1968. Réfléchi.

Pyramot

Le Pyramot est un jeu dans l'esprit des mots codés. Il s'agit de former une pyramide de mots dont chaque mot est l'anagramme du précédent plus une lettre.



Su-do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

		3	7					
2		4						
	6			4			2	3
3					2	5	4	
		5		1		6		
	2	7	4					1
1	9			7			5	
						7		8
					8	9		

A méditer



« Il y a deux genres de personnes, ceux qui font le travail et ceux qui en prennent le crédit. Tentez d'être du premier groupe ; il y a moins de compétition. »

Indira Gandhi

Solution des jeux du numéro précédent

Su-do-Ku

3	5	1	8	4	7	9	6	2
4	6	9	5	3	2	7	8	1
7	8	2	6	9	1	5	4	3
2	9	6	3	1	4	8	5	7
1	7	5	9	6	8	3	2	4
8	4	3	7	2	5	1	9	6
9	2	4	1	5	3	6	7	8
6	3	8	2	7	9	4	1	5
5	1	7	4	8	6	2	3	9

Mots fléchés

M	L	T	S	I	S					
C	A	N	I	N	E	F	F	E	T	
L	A	T	I	T	U	D	E	M	A	
Y	E	T	I	U	S	U	R	P	E	R
F	U	G	U	E	C	U	I	R		
C	I	R	E	R	E	T	T	I	C	
C	E	B	U	V	E	U	R			
M	E	L	B	A	E	U	R	E	K	A
L	O	I	S	I	R		R	I	B	
E	T	E	R	N	E	L	A	I	R	E
U	D	E	C	L	A	R	E			
E	N	T	E	R	E	V	E	M	U	
N	U	A	G	E	E	N	C	A	S	
F	E	T	U	E	T	R	U	E	L	L
L	U	X	U	E	U	X	E	T	E	

Pyramot



Mots croisés

L	A	M	C	H	A	P	P	U	I	S
U	R	E	E	U	S	A	S	N	A	
G	R	A	N	G	E	T	I	S	S	
E	A	U	R	N	I	K	I	T		
S	D	F		C	O	N	T	I	N	
P	R	O	I	S	A	U	C	U	N	
I	S	E	U	T	E	G	A	R	E	
P	O	R	U	S	S	E	O	N		
E	T	O	C	U	S	O	S	L	O	
C	Y	A	N	I	R	I	S	A	I	
K	H	E	D	I	V	E	E	O	R	
L	I	Z	E	R	O	U	X	D	S	E

ON GAGNE TOUS

À ÊTRE SOLIDAIRES !

La Loterie Nationale reverse la totalité de ses bénéfices
au profit d'actions sociales et solidaires.

www.loterie.ma

LOTÉRIE NATIONALE
اليانصيب الوطني
Jouons solidaire

